

Edouard Friedler  
décembre 2018.

Le Beausset le 15

Le Beausset Rassemblé

Objet : Question divers CM du 20 décembre 2018

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez votre décision de céder l'Espace Mistral à des promoteurs soulève beaucoup d'inquiétudes parmi la population.

Votre volonté de ne pas dévoiler vos projets, d'après vos déclarations du conseil municipal du 29 novembre a jeté un trouble considérable, à la hauteur de l'attachement des Beaussetans pour cet endroit stratégique, dans l'optique de l'important accroissement de population que vous prévoyez.

Conscients de l'enjeu de cette opération, l'association les Amis du Beausset Rassemblé a lancé une pétition qui a d'ores et déjà recueilli plus de 1000 signatures.

Le but de cette pétition est de vous inciter à débattre publiquement de ce projet qui est d'une importance capitale pour notre commune.

Vous avez déclaré tout d'abord que l'immeuble était dangereux et qu'il fallait le raser ; or depuis votre arrêté de 2015 (qui, je le rappelle ne concernait pas l'aile la plus récente), vous avez continué à autoriser l'Avenir Musical et l'Ecole de Musique, entre autres à occuper les locaux. Je ne peux croire que vous ayez pris une telle décision si le moindre risque existait. Si vous avez de nouveaux éléments en votre possession, n'hésitez pas à les donner. La transparence aidera à calmer les esprits et à travailler dans la sérénité.

Vous avez ensuite déclaré que vous vous vouliez y construire des logements sous la pression du Préfet. Vous avez fait bien plus que certains de vos prédécesseurs pour le logement social ; mais ce n'est pas une raison, pour brader ce lieu, alors que bien d'autres options existent !

Outre que nos besoins de salles sont très loin d'être satisfaits, le montage que vous proposez n'est pas favorable au Beausset. D'après vos déclarations dans la presse, vous envisagez de céder ces 2000m<sup>2</sup>, idéalement placés au cœur du village, contre 260m<sup>2</sup> de salles, assorti d'un bout de jardin. Vous déclarez dans le même entretien qu'il en coûterait 1 500 000€ pour rénover l'ensemble. Donc il semblerait que la rénovation soit possible et que votre volonté de détruire ces bâtiments soit guidée

par une logique économique et non sécuritaire. Je vous fais remarquer qu'au taux actuel de l'argent, la charge de l'emprunt de cette somme représenterait des annuités de moins de 100 000€, somme que l'on peut trouver, en consacrant une partie de nos investissements à cette opération et en réduisant légèrement les dépenses courantes.

Notre proposition consiste à rénover dans un premier temps l'aile la plus récente. Un budget de 500 000€ serait suffisant et libérerait immédiatement 1000 m<sup>2</sup> de salles pour nos associations. La charge d'un tel emprunt serait d'environ 30 000€ par an et pourrait être couverte par une réduction de moins de 1,5% des dépenses courantes. Et ce bien sûr sans augmentation d'impôts et tout en conservant les autres projets.

En résumé, je vous demande de nous dire clairement les raisons de votre choix en fournissant les études et documents en votre possession : obligation de construire des logements sociaux à cet endroit, dangerosité des bâtiments, éléments permettant d'évaluer à 1 500 000€ le coût de la rénovation, coût que vous considérez comme insupportable pour la Commune.

Je vous engage à débattre sereinement et publiquement de ce projet. C'est Le Beausset qui sera gagnant !

Sentiments républicains.

Edouard Friedler